

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité Question orale n° 1496

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le projet de développement de l'entreprise Gestamp- Sofedit, spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles de châssis et de carrosserie, située au Theil-sur-Huisne dans l'Orne. Elle lui demande donc si ce projet de développement va faire l'objet d'un appui de l'État, et sous quelle forme, le pilotage de cette opération étant déterminant pour la compétitivité de l'entreprise et plus largement pour le dynamisme du territoire ornais, dans un contexte de concurrence européenne.

Texte de la réponse

AVENIR DE L'ENTREPRISE GESTAMP-SOFEDIT

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie, pour exposer sa question, n° 1496, relative à l'avenir de l'entreprise Gestamp-Sofedit.

Mme Véronique Louwagie. La direction du site Gestamp-Sofedit Le Theil, situé au Theil-sur-Huisne dans le département de l'Orne, m'a interrogée sur les possibilités de soutien et d'accompagnement à la création d'un centre de formation « outillage » au cœur même du site ornais du groupe Gestamp.

Ce site industriel de pressage et emboutissage de châssis et de pièces automobiles peut devenir la vitrine française de ce grand groupe espagnol. Avec plus de 700 salariés et ses 5,5 hectares de bâtiments couverts, le site du Theil-sur-Huisne dispose de nombreux atouts pour une valorisation nouvelle autour de la formation.

L'apparition de nouveaux acteurs dans l'économie mondiale a modifié au cours des dernières décennies la répartition géographique des savoirs et des savoir-faire. Le métier de l'outillage se trouve aujourd'hui en très forte tension. Cela tient principalement à la méconnaissance du contenu de ces métiers et de leurs débouchés, mais aussi à l'externalisation des compétences.

Fort de ce constat, le groupe espagnol Gestamp, qui a fait le choix d'investir 33 millions d'euros dans le site industriel du Theil-sur-Huisne après son rachat en 2011, souhaite aujourd'hui organiser une véritable formation aux métiers de l'outillage.

Pour ce secteur industriel, il est important de préserver ces métiers de l'outillage. Mais il convient aussi de les développer par l'enseignement de compétences nouvelles, liées notamment à l'évolution et à la place prise désormais par les facteurs méthodologiques, technologiques et environnementaux.

Le groupe Gestamp a conçu un projet de centre de formation. L'étude prévoit pour le site du Theil-sur-Huisne un investissement supérieur à 9 millions d'euros. Par ce projet, il s'agit à la fois de se doter d'outils précieux pour la pérennité d'emplois industriels existants mais aussi de contribuer au développement de la qualification de

savoir-faire industriels reconnus.

Bien sûr, les collectivités territoriales compétentes sont ou seront sollicitées par le groupe Gestamp pour concourir à la réalisation de ce projet. Cependant, monsieur le secrétaire d'État, je souhaite savoir si, compte tenu du caractère exceptionnel de ce projet et de son importance, des mesures de soutien de la part de l'État peuvent être envisagées.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Madame la députée, la société Sofedit est un acteur industriel majeur de l'Orne puisque le site du Theil est, avec 713 salariés, le troisième employeur du département. Il s'agit d'une entreprise au savoir-faire reconnu, spécialisée dans la découpe, l'emboutissage, l'assemblage de pièces métalliques et dans le formage à chaud de la tôle. Elle produit principalement des pièces de structure pour l'industrie automobile – châssis, caisses en blanc, capots.

Le site du Theil a fait l'objet d'un très ambitieux plan de modernisation depuis son rachat en 2011 par le groupe espagnol Gestamp, qui a consacré une trentaine de millions d'euros à sa modernisation, au renouvellement de ses équipements et à l'augmentation de ses capacités.

Grâce à ce plan, le site dispose désormais de nouvelles lignes d'assemblage robotisé et d'une ligne de peinture performante. Il a également introduit dans son processus de production la découpe laser pour gagner en productivité.

Un nouvel investissement de 7 à 10 millions d'euros est programmé en 2016 et concerne la rénovation de l'atelier de formage à chaud. L'objectif de cette tranche complémentaire est de réaliser un saut technologique, de réhabiliter une presse et de financer les travaux de génie civil de l'atelier.

La direction du site étudie également la création d'une école de formation dédiée aux métiers de l'outillage et discute de ce projet avec le conseil régional notamment.

Compte tenu de son importance pour le département, ce projet sera suivi étroitement par le référent unique aux investissements de la région Normandie, placé sous l'autorité directe du préfet.

Un comité de pilotage spécifique sera mis en place, en liaison étroite avec toutes les parties régionales, afin d'appuyer le projet dans ses différents volets, par exemple le recrutement dans le bassin d'emploi local, le cas échéant, ou l'obtention de permis.

En revanche, je ne peux vous donner aujourd'hui d'assurances quant à la capacité de l'État d'apporter une aide financière au nouveau projet d'investissement capacitaire de l'entreprise.

Les limitations sévères imposées par le nouvel encadrement communautaire des aides à l'investissement réduisent hélas beaucoup nos capacités d'action pour soutenir financièrement les investissements des grands groupes comme Gestamp.

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie.

Mme Véronique Louwagie. Merci, monsieur le secrétaire d'État, pour votre réponse. Ce projet constitue un enjeu majeur pour le territoire au regard des chiffres que vous avez rappelés.

Je serai très attentive à ce qui sera fait. J'ai bien entendu qu'il n'y aurait pas d'assurance de soutien financier ; toutefois, la mise en place d'un comité de pilotage est une bonne perspective.

Je veillerai, aux côtés du Gouvernement et des services de l'État, à ce que la mise en place de ce comité

aboutisse au mieux pour cette société et pour l'emploi dans notre territoire.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie

Circonscription: Orne (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale Numéro de la question : 1496

Rubrique: Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juin 2016

Réponse publiée au JO le : 16 juin 2016, page 4297

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 juin 2016